



INSTITUTION JEANNE D'ARC
 44 Rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
 Tél. standard : 01 42 53 18 95
 Mail : mouhieddine.mtir@jamontrouge.com

CONTRIBUTION DES FAMILLES 2018/2019

ÉCOLE

Par élève et par an

❖ **Frais de scolarité** **1065,00€**

Des remises sur les frais de scolarité sont accordées pour les familles nombreuses :

- ✚ -10 % sur le 2^{ème} enfant
- ✚ -15% sur le troisième et suivants

❖ **Frais de demi-pension**

✚	5 jours	1207,50€
✚	4 jours	966,00€
✚	3 jours	724,00€
✚	2 jours	483,00€
✚	1 jour	241,50€

❖ **Frais de repas occasionnel** **7,50€**

❖ **Frais d'étude surveillée ou garderie du soir à l'année (de 17h à 18h)**

✚	5 soirs par semaine	862,50€
✚	4 soirs par semaine	690,00€
✚	3 soirs par semaine	517,50€
✚	2 soirs par semaine	345,00€
✚	1 soir par semaine	172,50€

❖ **Frais d'étude ou garderie occasionnels** **6,50€**

❖ **Frais club du mercredi** (*environ 35 mercredis/an du 05/09/2018 au 3/07/2019*)

- ✚ En journée complète (hors étude/garderie)30€ par mercredi
- ✚ En ½ journée (hors étude/garderie l'après – midi) 15€ par mercredi

❖ **modalité de paiement recommandée**

- ✚ par prélèvement : 9 mensualités (le 8 du mois, d'octobre 2018 à juin 2019)
 - ✚ Paiement à l'année avant le 31 octobre 2018 (par chèque ou par virement)
 - ✚ Paiement par trimestre : 3 chèques (à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc)
- A défaut {

Rappels :

Inscription à la restauration ET à l'étude garderie

Principe de fonctionnement :

L'inscription est faite par la famille au plus tard le 15 septembre et **pour toute l'année scolaire.**

On peut modifier le nombre de jours hebdomadaires de demi-pension ou d'étude ou garderie à deux dates dans l'année :

- ✚ Au 1^{er} décembre 2018
- ✚ Au 1^{er} mars 2019

Faire la demande un mois à l'avance impérativement par mail et exclusivement à mouhieddine.mtir@jamontrouge.com

... / ...

L'avance de **200€** déjà versée par famille viendra en diminution sur la facture annuelle.

L'adhésion à l'APEL d'un montant de **23,50€** est automatique, celle-ci s'ajoutera à votre facture annuelle. Cette cotisation est facultative, si vous ne souhaitez pas cotiser, signifiez le par mail à Monsieur MTIR **avant le 15 septembre 2018 impérativement.**

A réception de votre facture, si vous avez une remarque, merci de la transmettre dans les plus brefs délais soit par téléphone, soit par mail à l'adresse suivante : mouhieddine.mtir@jamontrouge.com

Réduction :

Pour toute demande de réduction, la famille s'adressera à la comptabilité qui remettra un dossier à remplir et à retourner directement au Chef d'Etablissement concerné.